

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

---

Nos références : PU/2020/151A - 20201217

---

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame MAGIEN-LIMET, domiciliés Rue du Tilleul 16 à 4621 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue du Tilleul 16 à 4621 Fléron, cadastré Retinne section D n° 223A.

Le projet consiste en **la transformation d'une habitation unifamiliale et la pose d'un crépi sur isolant sur l'ensemble des façades** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.:** zone d'habitat; **G.C.U.:** Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois, Smectite - mouvement de terrain; **S.D.C.:** II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique - habitat) **et s'écarte du G.C.U. pour :**

- 1) Teintes des crépis non intégrées à l'environnement bâti (crépis blanc cassé et gris moyen à gris foncé),
- 2) Recul latéral de l'abri de jardin non conforme (87cm < à 1m90).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi, à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

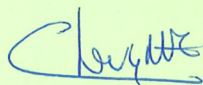
**La date d'affichage de l'annonce est le 23 décembre 2020.**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 4 janvier 2021 au 18 janvier 2021 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le **22 DEC. 2020**

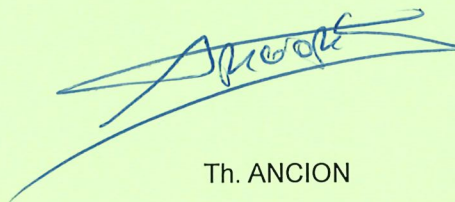
Pour le Directeur Général,  
l'Attachée Architecte,



K. SOUGNEZ-LUYCKX



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

